

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 042-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.116

Déposée le: 27.01.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Geissbühler-Strupler (Herrenschwanden, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 1070/2016 du 21 septembre 2016
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: —
Proposition du Conseil-exécutif: **Adoption et classement**



Haute école spécialisée bernoise: trois sites

Le Conseil-exécutif est chargé d'élaborer une nouvelle variante concernant les sites de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) prévoyant que les départements de Santé et de travail social soient installés à Berne et celui de gestion à Berthoud. Cette variante sera soumise au Grand Conseil en même temps que les autres.

Développement :

Je ne comprends pas pourquoi les différentes variantes concernant les sites de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) présentent toutes les filières de gestion, de santé et de travail social comme un tout indissociable. Sur la page d'accueil de la Direction de l'instruction publique, les filières sont énumérées une par une. La filière de gestion était jusqu'à maintenant installée dans un seul site, au Marzili. Ci-après la liste des filières et départements proposés par la BFH :

Filière/Département	Lieu	Site internet
Technique et informatique	Bienne, Berthoud et Berne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.ti.bfh.ch</u>
Gestion	Berne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.wirtschaft.bfh.ch</u>
Travail social	Berne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.soziale-arbeit.bfh.ch</u>
Santé	Berne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.gesundheit.bfh.ch</u>
Architecture, bois et génie civil	Berthoud et Bienne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.ahb.bfh.ch</u>
Design, musique, arts de la scène et autres arts	Berne et Bienne	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.hkb.bfh.ch</u>
Sciences agronomiques, forestières et alimentaires	Zollikofen	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.hafl.bfh.ch</u>
Sport	Macolin	Link öffnet in einem neuen Fenster. <u>www.ehsm.ch</u>

Le Grand Conseil s'est prononcé à plusieurs reprises en faveur de la concentration des filières et départements sur les trois sites de Berne, Berthoud et Bienne. Il en est fait mention dans la Stratégie de la formation 2016, qui signale que le projet est en cours.

En novembre 2011, le Conseil-exécutif a soumis un rapport au Grand conseil sur les modalités de regroupement des sites de la BFH. Le Grand Conseil a achevé la délibération de ce rapport en mars 2012, en adoptant plusieurs déclarations de planification. Il s'est notamment déclaré favorable à l'installation des deux départements de technique et informatique d'une part, et d'architecture, bois et génie civil d'autre part à Bienne. Le Grand Conseil a approuvé en juin 2014 la demande de crédit d'étude pour ce nouveau campus à Bienne.

Le Grand Conseil a en outre demandé, dans la perspective de la seconde étape du regroupement, le réexamen des sites des départements de gestion, de santé, de travail social et de la Haute école des arts à Berne et/ou Berthoud, Berthoud devant rester un site de la BFH. Ce réexamen devra être achevé au moment où la demande de crédit de réalisation sera soumise au Grand Conseil à la mi-2017.

Dans ces conditions, il semblait évident que les départements non encore attribués devaient se répartir entre Berne et Berthoud. Une étude (qui, à ma connaissance, a coûté 100 000 CHF) a montré que le site de Berthoud présente de gros avantages : les bâtiments ne sont qu'à cinq minutes de la gare, ils sont en bon état et surtout, ils appartiennent au canton. Les sondages d'opinion montrent également que pour les étudiants, le temps passé dans les transports publics joue un rôle décisif. Entre Berne et Berthoud, les trains circulent tous les quarts d'heure, depuis Olten et Soleure, il y a trois liaisons par heure. Mais le quartier de Weyermannshaus est mal desservi par les transports en commun et, de plus, les étudiants devant s'y rendre viendraient encore gonfler le flux de navetteurs en gare de Berne.

L'installation des filières de gestion, de santé et de travail social sur un campus situé dans le quartier de Weyermannshaus est malheureusement irréaliste du fait de la situation financière du canton et du projet de campus à Bienne.

Il faut trouver une solution qui tienne compte de tous ces éléments. L'installation d'une « Business School » dans l'Emmental doit être mise à l'étude.

Réponse du Conseil-exécutif

L'auteure du postulat demande au Conseil-exécutif d'élaborer une nouvelle variante concernant les sites de la Haute école spécialisée bernoise (BFH) prévoyant que les divisions Santé et Travail social soient installées à Berne et la division Gestion à Berthoud. Elle souhaite que cette variante soit soumise au Grand Conseil en même temps que les autres.

En mars 2012, le Grand Conseil a confié le mandat d'examiner, dans une deuxième étape, le projet de concentration du département Gestion, Santé, Travail social (GST) et de la Haute école des arts de Berne (HEAB) sur les sites de Berne et/ou de Berthoud, demandant par là même que le site de Berthoud soit conservé. Fin juillet 2014, au terme d'une enquête préliminaire ciblée, la Direction de l'instruction publique (INS) a lancé le projet « Concentration de la BFH : analyse des sites de Berne et de Berthoud », qui prévoyait une démarche échelonnée par laquelle les possibles variantes d'implantation à Berne et à Berthoud devaient être examinées de manière approfondie à la lumière de la déclaration de planification du Grand Conseil. Dans une première étape de l'évaluation des sites, l'INS a envisagé un large éventail de variantes possibles, qui ne prenaient pas uniquement en compte des unités de la BFH. D'autres établissements de formation supérieure avaient en effet été inclus.

Après une première évaluation, l'INS a rejeté diverses variantes pour plusieurs raisons. L'une d'elles proposait de répartir les divisions du département GST sur plusieurs sites. Elle a été écartée car elle ne ferait que renforcer l'éclatement géographique que connaît la BFH et entraînerait des pertes de synergies ainsi que des doublons.

Parmi la douzaine de variantes théoriquement envisageables, les quatre variantes suivantes ont été sélectionnées, selon le principe de l'entonnoir, pour être soumises à un examen plus approfondi.

Variante 1 : Campus Berthoud (GST) – Campus Berne (HEAB) : la variante 1 se fonde sur la proposition de la Ville de Berthoud et prévoit que le département GST soit regroupé dans un nouveau campus situé sur le site du Gsteig à Berthoud et que la HEAB soit quant à elle concentrée dans un nouveau campus sur le site de Weyermannshaus à Berne.

Variante 2 : Campus Berne (HEAB + GST) : la variante 2 se fonde sur la proposition originelle du Conseil-exécutif et de la Ville de Berne et prévoit qu'un campus commun aux départements GST et HEAB soit construit sur le site de Weyermannshaus à Berne.

Variante 3 : Campus Berne (HEAB + GST) – Campus Berthoud (TF Bern + TecLab) : la variante 3 est une nouvelle variante et part également du principe que les départements GST et HEAB sont concentrés dans un seul campus sur le site de Weyermannshaus à Berne. En revanche, elle diffère de la variante 2 en ce sens que la TF Bern quitterait ses deux sites à Berne pour s'installer dans un nouveau campus situé sur le site du Gsteig à Berthoud. Au Jlcoweg 1, libéré suite au départ de la BFH, un laboratoire technologique, le TecLab de Berthoud, serait mis sur pied. Consacré aux STIM et aux cleantech, il servirait à la promotion de la relève ainsi qu'à la formation continue professionnelle et serait géré conjointement par la BFH et la TF Bern.

Variante 4 : Statu quo : la variante 4 maintient plusieurs sites et sert de variante de référence pour la présente analyse des sites.

L'analyse des sites comportait les principales étapes suivantes :

1. Etablissement d'un état des lieux incluant un inventaire des sites concernés par la deuxième étape de concentration de la BFH ainsi qu'un relevé des coûts.
2. Elaboration et description des variantes à étudier et de leurs principales caractéristiques dans l'optique de leur évaluation sur la base de critères donnés.
3. Comparatif des variantes à étudier en fonction de leurs avantages et de leurs inconvénients sur la base d'un catalogue d'objectifs et de critères établis au préalable (sans pondération des critères ni regroupement des différents objectifs).
4. Evaluation exhaustive des variantes et rédaction de conclusions en vue de la décision politique.

Les résultats de cette analyse ont été présentés succinctement dans un rapport, adopté par le Conseil-exécutif à l'attention du Grand Conseil le 9 décembre 2015. Le Conseil-exécutif a, par cette adoption, approuvé la sélection des variantes examinées et des variantes rejetées, dont la variante prévoyant la répartition des divisions sur plusieurs sites, et a recommandé au Grand Conseil de retenir la variante 3, qui prévoit une concentration des sites à Berthoud. Grâce à cette variante, la BFH reste sur le site de Berthoud en qualité de co-exploitante du futur TecLab.

Suite à la décision du Conseil-exécutif, la Commission de la formation (CFor) du Grand Conseil a étudié le rapport au cours de plusieurs séances et a demandé des clarifications complémentaires, en particulier l'examen d'une variante supplémentaire prévoyant de déplacer la division Gestion à Berthoud. L'INS s'est acquittée de ce mandat et la CFor s'est ensuite penchée sur les résultats de ces travaux.

La variante « Division Gestion à Berthoud » a donc été comparée, à l'intention de la CFor, aux quatre variantes présentées par le Conseil-exécutif dans son rapport. L'isolement de la division Gestion à Berthoud n'apporterait aucune plus-value par rapport à la situation actuelle et la Ville de Berthoud s'est par ailleurs clairement montrée défavorable au déplacement d'une seule division.

La demande de l'auteure du postulat a par conséquent été satisfaite dans le cadre de l'analyse des sites ainsi que des délibérations au sein de la CFor. Sur la base de l'étude du rapport du Conseil-exécutif et des clarifications complémentaires, la CFor a en fin de compte recommandé au Grand Conseil d'approuver ce rapport et la proposition de mettre en œuvre la variante 3. Lors de sa session de juin 2016, le Grand Conseil a ensuite approuvé la proposition du Conseil-exécutif par 136 voix contre 1 et 11 abstentions.

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil d'adopter et de classer le postulat.

Destinataire

- Grand Conseil